



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison d'Arrêt de TULLE

Le 26/ 02/ 2024

Quand violence rime avec récurrence !!

Ce vendredi 23 Février 2024 fut encore le théâtre d'une rébellion et agression.

Un détenu, insatisfait d'une décision judiciaire, insulte et agresse le personnel pénitentiaire. Bilan :3 agents blessés. Les urgences de l'hôpital de Tulle demeurent, malheureusement, habituées à recevoir du « bleu cassé ».

Que d'encre, de salive usées pour toujours le même constat...

Pour le SPS, la solution serait de diminuer le taux d'occupation de la Maison d'Arrêt qui est à plus de 200 %.

Les instances judiciaires et la Direction Interrégionale ont connaissance de ce fléau... Malgré tout, le nombre d'incarcérations reste supérieur aux transferts.

Une SPIRALE INFERNALE ...

Le SPS souhaite un prompt rétablissement physique et psychologique aux agents blessés.

Le SPS exige le transfert dans les plus brefs délais de ce détenu.

Le bureau local